



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 01 avril 2008  
N° CERTA-2008-AVI-169

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité du logiciel antivirus Avast!

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2008-AVI-169>

---

## Gestion du document

Référence	CERTA-2008-AVI-169
Titre	Vulnérabilité du logiciel antivirus Avast!
Date de la première version	01 avril 2008
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de mise à jour Avast! du 29 mars 2008
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Élévation de privilèges.

## 2 Systèmes affectés

- Avast! Home versions antérieures à la version 4.8.1169 ;
- Avast! Professional versions antérieures à la version 4.8.1169.

## 3 Résumé

Une vulnérabilité permettant de réaliser une élévation de privilèges a été découverte dans le logiciel Avast!.

## 4 Description

Une vulnérabilité a été découverte au niveau du pilote `aavmker4.sys`. Cette vulnérabilité peut être exploitée à travers une requête spécifique transmise à ce pilote, et provoquer ainsi une élévation de privilèges.

## **5 Solution**

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## **6 Documentation**

Bulletin de mise à jour Avast! du 29 mars 2008 :

[http://www.avast.com/eng/avast-4-home\\_pro-revision-history.html](http://www.avast.com/eng/avast-4-home_pro-revision-history.html)

## **Gestion détaillée du document**

**01 avril 2008** version initiale.